



Des écarts salariaux entre les femmes et les hommes différents selon les générations, les emplois et les secteurs d'activité

L'objectif de développement durable 5 vise à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Les inégalités professionnelles entre hommes et femmes se manifestent notamment par des disparités de salaires. En 2017, le salaire horaire net moyen des Franciliennes est inférieur de 15,9 % à celui des Franciliens, soit un écart légèrement plus important qu'au niveau national (0,4 point de plus).

En 2017, les femmes salariées résidant en Île-de-France perçoivent un salaire horaire net moyen supérieur de 21 % à celui de l'ensemble des femmes de France métropolitaine. Si ce salaire horaire est aussi supérieur à celui de l'ensemble des hommes de France métropolitaine (+ 6,5 %), il est en revanche inférieur de 15,9 % à celui des hommes franciliens. Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes sont plus élevés à Paris et dans les Yvelines (respectivement 23 % et 24 % de moins pour les femmes). À l'opposé, l'écart n'est que de 3 % en Seine-Saint-Denis ► [figure 1](#) ► [pour comprendre](#).

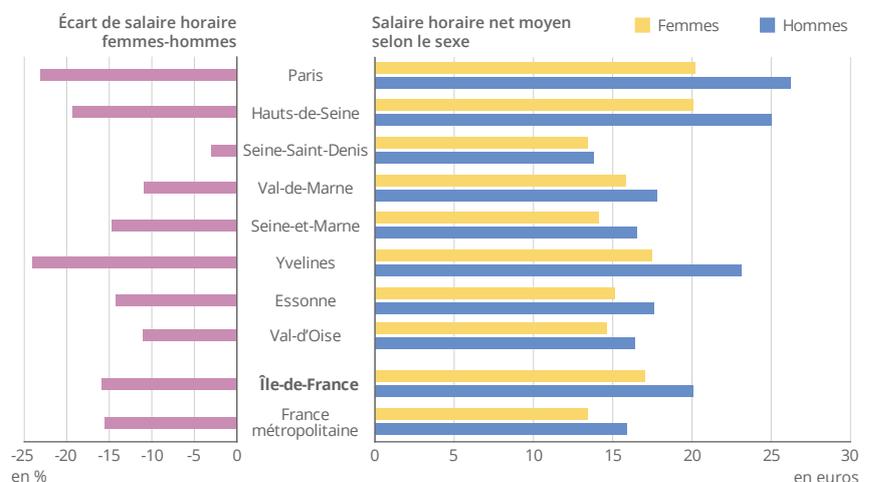
Une partie des disparités salariales proviennent des caractéristiques des salariés femmes et hommes mais aussi des emplois qu'ils occupent.

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes diffère selon les générations. Les jeunes femmes franciliennes salariées de 25 ans et moins en 2017 perçoivent des salaires horaires nets moyens inférieurs de 6 % à leurs homologues masculins ► [figure 2](#). L'écart pour les femmes de 50 ans ou plus est de 25 %. Cette différence peut

s'expliquer par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail depuis 50 ans, l'évolution des mœurs et certaines lois pour l'égalité professionnelle qui

semblent profiter aux jeunes générations. Le second facteur peut être l'arrivée d'enfants dans le ménage qui a tendance à être un frein à la carrière des femmes.

► 1. Salaire horaire net moyen selon le sexe et écart de salaire femmes-hommes, par département francilien et en France métropolitaine



Lecture : en 2017, le salaire horaire net moyen des Parisiennes est de 20,20 euros et celui des Parisiens de 26,20 euros. À Paris, le salaire horaire net moyen des femmes est inférieur de 23 % à celui des hommes.
Champ : ensemble des salariés, y compris les trois fonctions publiques et les salariés des particuliers employeurs. Sont exclus les chefs d'entreprises, les apprentis et les stagiaires.
 Source : Insee, Déclaration Sociale Nominative 2017.



Écart salarial entre les femmes et les hommes en 2017

♀ - 16 %



Île-de-France

♀ - 3 %



Seine-Saint-Denis

♀ - 24 %



Yvelines

Par ailleurs, la présence des femmes décroît avec la qualification (61 % des employés sont des femmes contre 42 % des cadres). De plus, même à catégorie identique, elles perçoivent un salaire inférieur à celui des hommes. Ainsi, l'écart est le plus fort chez les cadres (21 %), là où les salaires sont les plus élevés et où les femmes occupent moins souvent des hauts postes de direction. En revanche, la différence de salaire est quasiment nulle parmi les employés (0,4 %) du fait d'une part importante de personnes rémunérées au Smic ou à un niveau proche.

Les secteurs d'activité les plus féminisés, tels que la santé humaine et action sociale, l'administration publique et l'enseignement, sont généralement ceux où le salaire horaire est le plus faible. À l'inverse, les femmes sont moins présentes dans les secteurs où les salaires horaires sont plus élevés comme l'industrie ou le secteur information et communication.

De plus, au sein même des secteurs les plus rémunérateurs, les femmes occupent souvent des postes moins bien rémunérés. À titre d'exemple, les inégalités salariales sont extrêmement fortes dans le secteur très rémunérateur des activités financières et d'assurance. En effet dans cette branche d'activité, le revenu salarial ainsi que le salaire horaire net des hommes sont en moyenne près de deux fois plus élevés que ceux des femmes. Même si elles sont majoritaires dans ce secteur d'activité, elles occupent davantage des postes d'employés, moins rémunérateurs : l'écart de salaire horaire avec les hommes atteint 39 %.

► Pour comprendre

L'écart de salaire entre femmes et hommes (en %) se mesure en rapportant la différence entre le salaire horaire net moyen des femmes et celui des hommes au salaire horaire net moyen des hommes.

► 2. Salaires horaires nets moyens par sexe et part des femmes selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité en 2017

	Salaire horaire net moyen (en euros)		Écart salarial femmes-hommes (en %)	Part des femmes parmi les salariés (en %)
	Femmes	Hommes		
Tranches d'âges				
25 ans ou moins	10,3	10,9	-6,1	49,2
26 à 50 ans	17,0	19,1	-10,9	43,6
Plus de 50 ans	19,5	26,0	-25,0	42,9
Catégories socioprofessionnelles				
Cadres et professions intellectuelles supérieures	26,0	32,8	-20,7	41,9
Professions intermédiaires	15,3	16,7	-7,9	50,2
Employés	11,5	11,5	-0,4	61,1
Ouvriers	10,2	11,6	-12,0	18,0
Secteurs d'activité de l'établissement employeur				
Industrie	20,4	22,6	-9,5	33,0
Construction	16,1	15,0	6,8	12,9
Commerce	15,3	17,9	-14,7	48,3
Transport	16,4	16,0	2,4	27,2
Hébergement et restauration	11,3	11,6	-3,2	38,9
Information et communication	21,3	25,5	-16,4	35,9
Activités financières et d'assurance	23,0	37,4	-38,6	55,7
Activités immobilières	16,8	21,4	-21,5	55,9
Activité spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	17,7	21,0	-15,7	45,0
Administration publique	16,0	20,4	-21,5	75,5
Enseignement	15,0	17,6	-14,8	61,9
Santé humaine et action sociale	12,5	13,6	-8,5	77,2
Arts spectacles et activités récréatives	15,1	20,0	-24,2	45,1
Autres activités de services	13,4	15,9	-15,8	66,4
Ensemble des salariés Île-de-France	17,0	20,1	-15,9	44,1
Ensemble des salariés France métropolitaine	13,4	15,9	-15,5	43,7

Lecture : dans le secteur du commerce, en 2017, le salaire horaire net moyen des femmes est inférieur de 14,7 % à celui des hommes. Dans ce secteur d'activité, les femmes représentent 48,3 % des salariés.

Champ : ensemble des salariés, y compris les trois fonctions publiques et les salariés des particuliers employeurs. Sont exclus les chefs d'entreprises, les apprentis et les stagiaires.

Source : Insee, Déclaration Sociale Nominative 2017.

► Pour en savoir plus

- « [Emploi, chômage, revenus du travail](#) », coll. « Insee Références », édition 2021.
- [Bayardin V., Drieux S., Tissot I., « Femmes et hommes dans les couples bi-actifs franciliens : des comportements professionnels différents, surtout en grande couronne », Insee Flash Île-de-France n° 42, mai 2019.](#)
- [Coudin É., Maillard S., Tô M., « Entreprises, enfants : quels rôles dans les inégalités salariales entre femmes et hommes ? », Insee Analyses n° 44, février 2019.](#)
- [Bayardin V., Breton T., Jabot D., « Accès à l'emploi et conditions d'emploi : des inégalités femmes-hommes qui ne se limitent pas aux territoires défavorisés », Insee Analyses Île-de-France n° 80, mars 2018.](#)